



Association des Parents de Prêtres, Religieux et Religieuses

Compte rendu de la réunion du 15 octobre 2018

Abbaye Bénédictine de Sainte Croix - La Cossonière - Saint Benoît

Nous nous sommes retrouvés 25 à La Cossonière où nous avons été très bien accueillis par les sœurs. Qu'elles en soient ici chaleureusement remerciées. Le déroulement de la journée a été perturbé par l'absence de Mgr Wintzer le matin puisqu'il présidait à la même heure la messe de sépulture du Père Toulat à Chauvigny, et par l'arrivée tardive pour cause d'accident (mineur heureusement) de la voiture dans laquelle se trouvait le Père Pintaud.

La messe a été célébrée aux intentions des membres de l'Association et en particulier des malades par le Père Pintaud entouré de l'Abbé Benoit Roland-Gosselin et de Michel Tempereau, Diacre.

Après la messe, Sœur Odile nous a fait un très intéressant entretien, très vivant et plein d'humour sur la vie de Sainte Radegonde, la fondation du monastère de Sainte Croix et la présence de la relique de la Sainte Croix dont le monastère est dépositaire depuis 569. L'arrivée de cette relique à Poitiers fut l'occasion pour Venance Fortunat d'écrire le « Vexila Regis ».

Pour compléter cet exposé, nous étions tous invités à visiter l'exposition sur l'histoire de l'abbaye Ste Croix présentée près de la librairie du monastère.

Mgr Wintzer nous a rejoints pour le déjeuner partagé. Après celui-ci, il a fait un exposé sur le prêtre aujourd'hui. Il nous a rappelé que les jeunes prêtres sont marqués par leur époque et par la société dans laquelle ils vivent depuis leur enfance. Ils devront, plus que leurs aînés, témoigner de leur foi, affronter les réalités et proposer des actions en prenant appui sur leur vie spirituelle. Celle-ci doit être confortée et développée à partir de la célébration quotidienne de la messe, et nourrie par des temps d'adoration dans lesquels ils entraîneront leurs paroissiens.

Le père Pintaud a pris ensuite la parole pour nous exprimer sa souffrance de voir l'église attaquée médiatiquement du fait des affaires de pédophilie et autres scandales. Bien sûr, il faut que les prêtres coupables soient punis, et que l'Eglise aide autant que faire se peut les victimes. Mais ces prêtres sont en nombre infime et les conséquences pour l'Eglise sont énormes ! Quelles seront les conséquences de tout cela sur les vocations sacerdotales ?

Pendant notre réunion, nous avons évoqué :

- Les panneaux des vocations que nous souhaitons réaliser pour toutes les paroisses du diocèse. Le service des vocations a été contacté et un message a été envoyé à chaque curé. Au jour de la réunion, cinq avaient répondu favorablement. Il faut donc continuer en ce sens et **chaque membre de l'association est appelé à contacter son curé pour recueillir** dans un premier temps les noms des consacrés vivants originaires de la paroisse.

- Dans le diocèse, certaines paroisses ou communautés religieuses ont déjà un temps de prière particulier pour les vocations sacerdotales et religieuses.

A notre connaissance des temps privilégiés de prières sont proposés par les sœurs de Ste Croix¹, par un groupe de chrétiens de Poitiers², et par la paroisse de Blanzay³.

Pourquoi ne pas demander aux autres paroisses de créer à leur tour un temps privilégié ?

- Le Seigneur nous a dit : « Tout ce que vous demanderez avec foi par la prière, vous le recevrez⁴ » Pourrait-on suggérer que dans la prière universelle dominicale soit systématiquement inséré une intention pour demander des vocations ?

Ces suggestions ou actions n'ont qu'un seul but : prier pour les vocations et montrer que certains n'ont pas hésité à répondre oui à l'appel du Seigneur.

Merci à chacun de prendre part à ces actions afin que notre association prenne toute sa place dans notre Eglise diocésaine, et soit « visible ».

Nous avons appris le décès de Madame Hélène Chavannes qui est décédée fin octobre. Que son époux et ses enfants trouvent ici l'expression de nos sincères condoléances. Nous les assurons de nos prières.

Notre trésorier nous signale que seuls 33 d'entre nous ont cotisé. Merci aux autres de ne pas oublier de payer leur cotisation.

A toutes fins utiles, je vous joins le bulletin d'adhésion à compléter et retourner avec votre règlement.

Merci de noter que la prochaine réunion de l'association se tiendra à Pitié le dimanche 17 mars 2019.

Pour le bureau de l'association,
Pierre Roland-Gosselin

¹ Tous les premiers dimanches du mois, à 16h : RDV devant l'église de Saint-Benoît bourg puis montée en priant le chapelet vers l'abbaye de Sainte Croix - la Cossonière. A 17 h vénération de la Sainte Croix suivie des vêpres.

² Tous les 1^{er} vendredi de chaque mois de 20h00 à 21h00 à la chapelle des sœurs de l'Union Chrétienne. C'est une « Veillée de prière et d'adoration pour soutenir nos prêtres dans leur sanctification et leur ministère ainsi que pour les vocations sacerdotales et religieuses. »

³ Tous les 1^{ers} samedi de chaque mois à 17 h : chapelet pour les vocations suivi de la messe.

⁴ Evangile selon Saint Matthieu, 21,22